



## AUTRES PROFESSIONNELS EN THÉRAPIE ET EN DIAGNOSTIC

CNP 3144

Thérapeutes spécialisés, non classés ailleurs, qui utilisent des techniques telles que la thérapie par l'athlétisme, le mouvement, l'art ou les loisirs afin d'aider au traitement des incapacités ou des blessures et des dommages psychologiques et corporels.

### PERSPECTIVES DE TROIS ANS



*Indéterminées*

### POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

**6**

### SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

**23,40 \$**

17,00 \$ 35,00 \$  
FAIBLE HAUTE

### NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation universitaire

### EMPLOYÉS

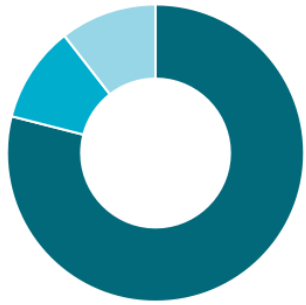
**111**

### SALAIRE MÉDIAN

**33 050 \$**



Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez [www.emploisnb.ca/occupations](http://www.emploisnb.ca/occupations).



## EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

|        |                                      |
|--------|--------------------------------------|
| 78,9 % | Soins de santé et assistance sociale |
| 10,5 % | Services d'enseignement              |
| 10,5 % | Arts, spectacles et loisirs          |
| 0,0 %  | Toutes les autres industries         |



## EMPLOI SELON L'ÂGE

|        |       |
|--------|-------|
| 23,8 % | 15-24 |
| 33,3 % | 25-34 |
| 23,8 % | 35-44 |
| 9,5 %  | 45-54 |
| 9,5 %  | 55-64 |
| 0,0 %  | 65+   |

### ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Art-Thérapeute
- Kinanthropologue
- Kinésiologue
- Kinésiologue Agréé/Kinésiologue Agréée
- Ludothérapeute
- Musicothérapeute

## FONCTIONS PRINCIPALES:

Les professionnels en thérapie et en diagnostic exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- évaluer les patients et réviser les rapports des médecins, des physiothérapeutes, des psychiatres, des conseillers, des enseignants et d'autres professionnels afin de déterminer le niveau de fonctionnement actuel et futur des patients;
- élaborer, seuls ou par une approche pluridisciplinaire, des plans d'intervention individualisés ou de groupe, basés sur les préoccupations liées à la santé et sur les recommandations de médecins ou d'autres professionnels des soins de la santé;
- concevoir des programmes thérapeutiques spécialisés afin de maintenir, de réadapter ou d'améliorer le mouvement et le fonctionnement musculosquelettique, ainsi que la performance sportive et récréative et l'efficacité fonctionnelle;
- offrir, s'il y a lieu, de l'enseignement aux clients sur la promotion de la santé et la prévention, la gestion et le traitement des blessures;
- effectuer, s'il y a lieu, de la recherche dans le domaine de spécialisation.